

## Les engagements des associations

### Nom de l'association

ESSM Sports Mécaniques

### Email de l'association

zefunamb-rallye@yahoo.fr

Conformément aux engagements pris dans la Convention d'engagements réciproques, merci d'indiquer pour ce qui vous concerne, si vous pensez que votre association a tenu les engagements suivants, si oui de quelle manière ?

**Engagement n°1 :** Créer les conditions favorables pour faire participer le plus grand nombre possible de vos adhérents et de vos élus à leurs activités :oui

#### Comment ?

- disponibilité de personnes compétentes pour les assistances sur rallyes
- groupes de bénévoles sur les épreuves rallye Balcon Est Vercors et course cote Chamrousse
- réunions mensuelles ou bi-mensuelles
- entraide pour réparations mécaniques

#### Commentaires éventuels

-

**Engagement n°3 :** Éduquer les jeunes sur le fonctionnement associatif et les accompagner dans la prise de responsabilités :non

#### Comment ?

#### Commentaires éventuels

pas de jeune (-18 ans) membre de notre association cette année

**Engagement n°5 :** Rendre lisibles votre projet associatif, vos activités, votre organisation et votre fonctionnement :oui

#### Comment ?

participation au forum des associations  
citation dans l'Elan Sport et l'annuaire des associations

#### Commentaires éventuels

-

**Engagement n°2 :** Développer la formation de vos élus, de vos bénévoles et de vos salariés :oui

#### Comment ?

formation des cadres dirigeants à la comptabilité des associations

#### Commentaires éventuels

-

**Engagement n°4 :** Rechercher une participation et une implication la plus large possible des publics, en particulier des jeunes :oui

#### Comment ?

participation au forum des associations  
proposition d'accompagnement sur activité karting (ouverte aux + de 8 ans)

#### Commentaires éventuels

-

**Engagement n°6 :** Rechercher et favoriser des collaborations et mutualisations entre associations :oui

#### Comment ?

liens étroits avec le 2CV Club Delire, l'Ecurie Alpes, l'association Lanchâtre Omnisport

#### Commentaires éventuels

-

**Engagement n°7 :** Communiquer à leurs financeurs, spontanément ou à la demande de ceux-ci, toute information concernant ses activités, les actions, les publics touchés et les résultats obtenus :oui

**Comment ?**

bilan d'activités et comptes financiers communiqués chaque année au Service des Sports

**Commentaires éventuels**

pas d'autre financeur extérieur au club

**Engagement n°8 :** Favoriser les comportements éco-citoyens :oui

**Comment ?**

- consommation raisonnée d'eau et d'électricité au local prêté par la ville (chauffage coupé si inoccupé)
- calfeutrage de la grande porte du local
- covoiturage pour se rendre sur les épreuves
- tri des déchets en déchetterie (métaux, huiles, verre, cartons ...)

**Commentaires éventuels**

-

## Les engagements de la commune

La Ville de Saint-Martin-d'Hères s'engage à passer d'une ville « au service des associations » à une ville « engagée dans des relations avec le monde associatif, fondées sur des principes et se traduisant par des engagements réciproques » :

Engagements de la ville	Comment ont-ils été tenus ?	Avez-vous des remarques ?
Permettre aux associations d'être actrices du vivre ensemble dans la cité	- Mutualisation des locaux - Nocturne sur le thème « faire ensemble » - Participation associative aux manifestations - Accompagnements divers	-
Accompagner les projets associatifs qui développent des actions à caractère fédérateur, populaire, émancipateur et participatif	- Matériel - Soutien/conseil - Aides financières	-
Favoriser la diversité et les mixités, la paix et l'amitié entre les peuples	- Préparation de la fête des couleurs du monde	-
Développer les échanges entre les associations pour construire avec elles du lien social et des actions d'intérêt collectif Faciliter les échanges et les synergies entre les associations, aider à la mutualisation de leurs moyens	- Nocturne des associations - Mise à disposition du Coin des assos- Le coin des assos, un outil à faire vivre	-
Soutenir le développement du bénévolat et de l'engagement	- Mise en réseau pour des formations	-
L'accompagnement doit tenir compte des différences de situation, de taille, de moyens et de nature d'activité entre les associations. Elle adaptera ainsi en conséquence les modalités de ses aides et les engagements demandés.	- Travail de remise à plat des critères pour l'attribution des subventions	-

Passer, lorsque cela s'avère nécessaire, pour des raisons de montant de subventions ou de partenariat spécifique, des conventions d'objectifs et/ou de mise à disposition de locaux avec des associations.

Communiquer sur l'ensemble des aides accordées aux associations.

Favoriser les comportements éco-citoyens.

Faire vivre le lieu ressource "le coin des assos" à destination de l'ensemble des associations martinéroides.

- Conventions en cours de renouvellement

- Site internet- Guide pratique- Valorisation des charges indirectes (en cours)

- Sensibilisation sur les manifestations

- Un espace leur est dédié comprenant documentation, ordinateur et imprimante.- La salle de réunion est désormais mise à disposition d'associations.

Arrêt programmé du prêt du local rue Louise Michel en juin 2018.

Le club regrette que la ville n'ait pas de solution alternative, ne serait-ce qu'un petit local pour stocker un peu de matériel.

-

-

-